

# L'identité wallonne aujourd'hui

Marc Jacquemain

Université de Liège<sup>1</sup>

Au moment où ces lignes sont écrites, le quotidien La Libre Belgique, journal de référence, publie les résultats d'un sondage sur les sentiments d'appartenance des belges : 44 % d'entre eux se définiraient « d'abord » comme belges, 26 % comme flamands et 4 % comme wallons, 11 % comme européens et 11 % comme « citoyens du monde ».

Le journal ne donne pas la répartition par communauté linguistique (ce qui correspond bien à son orientation plutôt « belge »). Mais pour ceux qui se perçoivent d'abord comme « flamands » ou « wallons », on peut raisonnablement supposer l'homogénéité linguistique. Sachant qu'il y a 60 % de néerlandophones en Belgique et 40 % de francophones, on pourrait donc en conclure que 45 % des néerlandophones se définissent comme d'abord flamands et 10 % des francophones comme d'abord wallons. Ce petit calcul conforte donc, à la grosse louche, une idée fort répandue sur la Belgique : il existe une identité flamande, il existe sans doute une identité belge, il n'existe pas vraiment d'identité wallonne. Mais ce raisonnement repose tout entier sur un petit mot dans la question posée qui pose problème : c'est le mot « d'abord ». Cela signifie que la question mesure une « priorité ». Mais il ne nous dit rien sur l'intensité de cette priorité. On peut penser que l'identité wallonne tout entière se dissimule dans cette « tache aveugle ».

Pour faire comprendre ce point de vue, on peut partir d'un autre petit fait apparemment anecdotique. Au moment même où ces lignes sont écrites, on peut voir, à une fenêtre de la rue où vit l'auteur, un symbole particulièrement expressif de l'identité wallonne. A cette fenêtre pendent deux drapeaux superposés : un coq wallon sur fond du drapeau tricolore emblème de la Belgique. Le cœur de l'identité wallonne est là : ce n'est pas une identité à prétention exclusive ou même hégémonique. C'est une identité qui vit en symbiose avec l'identité belge : massivement, en Wallonie on est wallon *et* belge, au moment où une part croissante de la population, au nord du pays, se sent flamande *plutôt* que belge. De ce point de vue, on peut penser que les élites politiques du Nord comme du Sud sont assez en phase avec leur opinion publique : le régionalisme, qui emboîte les compétences, convient bien au Wallon. Ceux-ci acceptent bien que les fonctions régaliennes soient exercées par l'Etat fédéral et projettent sur la Belgique leur (très modéré) besoin de symbolique nationale. La région, elle, prend en charge les fonctions économiques et sociales les plus proches du quotidien et elle est perçue comme adéquate pour ce faire. On voit tout de suite que l'identité flamande se décline autrement, avec, à l'inverse sa soif de symboles et d'affirmation identitaire, comme une demande jamais assouvie de reconnaissance.

Bien sûr, ces deux logiques identitaires reposent sur des histoires et des bases matérielles différentes. Mais dans cette brève présentation de l'identité wallonne, on va tenter

---

<sup>1</sup> Ce texte doit beaucoup au numéro 6 de la revue Fédéralisme-Régionalisme intitulé *Affiliation, engagements, identités : l'exemple wallon*. Un grand merci à mes collègues Patrick Italiano, Dimitri Deflandre, Frédéric Héselmans, Michel Vandekerke et Isabelle Willems pour les éléments que j'ai puisés dans leurs articles respectifs. Mais j'assume évidemment la responsabilité de la manière dont ces éléments ont été ici travaillés et présentés.

précisément de dépasser les limites du point de vue centré sur l'histoire longue et qui a tendance à *essentialiser* les identités, alors que celles-ci sont d'abord des constructions contingentes et changeantes, sensibles aux transformations sociales et aux stratégies d'acteurs.

Pour comprendre la portée de ce présupposé méthodologique, il faut sans doute comprendre l'ambiguïté de l'expression « identité wallonne ». On peut en effet la lire dans deux sens différents : comme « l'identité de la Wallonie » ou comme « l'identité des Wallons ». Or les deux sens ne se recoupent que partiellement. Dans la première perspective qui est plutôt naturellement historique, on s'attachera à retracer l'histoire d'une région ou d'une nation, ce qu'elle a de spécifique et à quand remonte son existence « comme » région ou comme nation. Dans la deuxième perspective, qui est résolument la nôtre, on s'attachera plutôt à étudier la manière dont les Wallons se revendiquent de leur région, ce que cela implique pour eux, et comment le sentiment d'appartenance évolue en fonction des circonstances. Sans doute les deux perspectives ont-elles leur intérêt. Mais alors que la première est plutôt « holiste » (elle tend à considérer une région comme une entité non réductible à ceux qui l'habitent), notre point de vue est résolument « constructiviste » : les éléments historiques et les éléments de culture héritée constituent des « matériaux » susceptibles d'être utilisés de manière très différente par différents types d'acteurs à différentes époques. Le choix de cette seconde perspective est précisément d'éviter le danger qui guette dès qu'on parle d'identité collective : la tentation de « l'essentialisation », c'est-à-dire la tentation de croire que le sentiment d'appartenance à une région serait le produit « naturel » de l'histoire passant par-dessus la tête des acteurs individuels et sociaux.

## **1. Wallons et belges.**

Si l'on pose la question aux Wallons « vous sentez-vous d'abord wallons ou d'abord belges », il faudrait au moins laisser la possibilité de répondre « les deux à la fois », ce que l'immense majorité des enquêtes ne font pas. Ce n'est jamais que l'illustration d'un principe que les méthodologues de l'enquête ne cessent de répéter : la manière de poser la question exerce une influence déterminante sur la réponse que vous obtenez. On peut partir d'une autre façon de formuler la question, en faisant l'hypothèse que les sentiments d'appartenance à la Belgique et à la Wallonie (ou à l'Europe, à sa ville...) ne sont pas forcément en concurrence et que « prioriser » les uns et les autres n'est pas le réflexe naturel des gens.

C'est ce qu'a fait le Centre d'Etude de l'Opinion de l'ULg (CLEO) dans huit enquêtes menées entre 1988 et 2007. Plutôt que de demander des préférences, on a essayé de savoir, de manière indépendante, dans quelle mesure les Wallons éprouvent un sentiment d'appartenance à la Belgique, à leur région, à l'Europe. Ce sentiment d'appartenance était mesuré sur des dimensions de fréquence, d'intensité et de valorisation. Les résultats vont toujours dans le même sens : tous les sentiments d'appartenance sont positivement corrélés, en particulier le sentiment d'appartenance à la Belgique et à la Wallonie. Dit en termes courants, cela veut dire que, chez l'immense majorité des gens, plus on se sent wallon et plus on se sent belge. Ou encore plus on est « fier » d'être wallon, plus on est « fier » d'être belge. Dans un tel contexte, la question de savoir « ce qui est prioritaire » est fortement relativisée puisque les appartenances sont vécues en complémentarité et non en concurrence. On ne dispose pas de chiffres équivalents pour la Flandre puisque ce format de

question n'a pas été utilisé, à notre connaissance, dans des enquêtes flamandes. Mais il y a fort à parier que les relations entre sentiments d'appartenance seraient fort différents.

Ainsi, le citoyen liégeois qui exhibe à sa fenêtre un drapeau belge et un drapeau wallon superposés n'a rien d'extraordinaire : il est typique de ce qui se passe dans notre région, même si peu l'expriment sans doute spontanément de manière aussi explicite. A l'inverse, ce sont les « exclusivistes », pur « belgicains » ou pur « wallingants », qui sont exceptionnels.

Par exemple, lors d'une enquête menée en 2004 sur un échantillon représentatif de la population wallonne adulte, on constate que 85 % des personnes interrogées attachent la même importance à la Belgique qu'à la Wallonie : 11 % marquent une préférence significative pour le versant « belge » de leur identité et 4 % pour le versant « wallon ». Ces différences se retrouvent dans toutes les catégories mais avec parfois des nuances. Ainsi, la préférence « belge » n'est pas la même selon que l'on se situe d'un côté ou de l'autre d'une échelle de positionnement « gauche/droite » : à gauche, il n'y a que 7 % de « belgicains », à droite, il y en a 19 %. De la même façon, les titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur se déclarent plus souvent « belgicains » mais dans une proportion finalement relativement modeste. La complémentarité des identités est donc largement dominante dans toutes les strates de la population wallonne, même s'il y a des nuances selon les cas.

Même si l'histoire « longue » n'est pas forcément, on l'a dit, le meilleur angle pour aborder la question de l'identité, dans le cas présent, elle permet sans doute d'éclairer le rapport de complémentarité entre sentiment wallon et sentiment belge. Au sortir de la deuxième guerre mondiale, la Wallonie, qui avait été cent ans plus tôt à la pointe avancée de la révolution indus-trielle, est déjà en grande difficulté : la fermeture des mines est imminente et l'on pressent déjà que la sidérurgie elle-même pourrait ne pas être indéfiniment un secteur « porteur ». Dans ce contexte le mouvement wallon, organisé surtout autour de la logique renardiste, avait tout son sens : exiger à la fois un maximum d'autonomie pour que chaque région puisse appliquer la politique économique qui lui convient (la similitude avec les revendications flamandes actuelles est presque ironique) et en même temps des « réformes de structure », c'est-à-dire une intervention plus grande de l'Etat pour pallier à ce qui est perçu comme une certaine pusillanimité du capital privé. A travers les réformes de structure, la revendication d'autonomie de la Wallonie est aussi ancrée dans la perspective d'une certaine forme de « contrôle ouvrier » propre au mouvement ouvrier d'après-guerre.

Le combat wallon s'est ainsi inscrit dans une logique dominante à caractère social plus que culturel : il ne s'agit pas de rejeter la domination d'une « élite étrangère », mais de rééquilibrer le rapport des forces sociales entre capital et travail et l'autonomie apparaît comme une voie politique favorable. L'ironie de ce combat est qu'il a atteint une bonne partie de ses objectifs institutionnels au moment même où l'objectif premier, le rééquilibrage capital/travail se fracassait sur le mouvement long de transformation économique et social de tout le monde développé : le rapport de force s'est rééquilibré, mais *au détriment du travail* dans à peu près tous les pays capitalistes développés. L'Etat a opéré un retrait significatif du champ économique et de nombreux domaines qui étaient quasiment des monopoles d'Etat au moment des combats renardistes sont aujourd'hui des entreprises privées ou semi privées. Il est trop tôt pour savoir si ce mouvement s'inversera après les leçons de la crise financière, mais il est presque certain qu'il a affecté la reconfiguration de l'identité wallonne au cours des trente dernières années, qui ont vu la construction progressive du fédéralisme en Belgique.

Historiquement, et ici, on ne prétend à aucune originalité, le sentiment flamand et le sentiment wallon se sont construits sur des bases profondément différentes. En Flandre, une véritable ébauche de sentiment national s'est construite contre la domination d'une élite vécue à tous points de vue comme étrangère : une élite économique belge et parlant français, étrangère à la culture flamande et au vécu quotidien des flamands (notamment marqué, au cours des 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècle, par la forte présence idéologique et sociale de l'Eglise). En Wallonie, le sentiment wallon ne s'est pas forgé comme une réaction « nationalitaire » à une domination étrangère mais plutôt comme une réaction sociale à une domination économique endogène. On peut donc comprendre que, à l'inverse de la Flandre, il ne se soit pas construit un fort sentiment « anti-belgicain », la Belgique n'étant pas vécue comme « domination étrangère ». A la fin des années 70 sortait cependant un livre qui aurait pu étayer une telle construction identitaire : *Les causes du déclin wallon* de Michel Quévit montrait comment les élites flamandes, au 20<sup>e</sup> siècle, avaient instrumentalisé en partie l'Etat belge, que le Nord domine du simple fait de son poids démographique, pour alimenter largement la Flandre en investissements publics. Dès le début des années soixante, le PIB par habitant avait d'ailleurs dépassé en Flandre celui de la Wallonie, aboutissant à l'inversion de la polarité historique entre « région pauvre » et « région riche ». On fera ici l'hypothèse que si le travail de Michel Quévit n'a pas produit une réelle effervescence identitaire wallonne, c'est précisément parce qu'il est arrivé au moment où l'idéologie économique dominante devenait progressivement de moins en moins favorable à l'intervention économique de l'Etat, privant ainsi la réflexion critique de son prolongement opérationnel : il n'y avait pas d'avenir pour un « socialisme étatiste wallon ».

On peut voir dans ces « ironies » de l'histoire de l'après-guerre une des bonnes raisons pour la construction de ce sentiment wallon en « poupées russes » : le fait que l'Etat belge conserve non seulement toutes les fonctions régaliennes et les aspects symboliques de la nation, mais aussi cet énorme pan de la vie collective qu'est la sécurité sociale, convient bien aux Wallons alors qu'il agace profondément nombre de Flamands. Ces derniers se sentent doublement floués : longtemps dominés à la fois culturellement et économiquement, ils commencent à trouver très lourd le poids de la Belgique qui à la fois les empêche de développer leur symbolique nationalitaire et, en même temps les oblige à supporter le fardeau de la solidarité avec une région devenue plus fragile. Les Wallons, de leur côté, n'ont pas rompu symboliquement avec l'idée de la Belgique comme « nation » (même si c'est, pour eux aussi, une nation « molle ») et ne trouvent pas illégitime que le flux de la solidarité, après avoir fonctionné dans un sens (notamment à travers l'immigration flamande en Wallonie), puisse fonctionner dans l'autre sens après la crise structurelle qu'ils ont connue.

Si on en restait là, on ne saisisait cependant qu'un des aspects de l'identité wallonne : à savoir la manière dont elle a pu puiser les éléments de sa construction dans l'histoire de ces deux derniers siècles. En effet, dans la perspective défendue ici, deux siècles, c'est très long. L'identité, en tous les cas, si on la prend sous l'angle du sentiment d'appartenance, est susceptible de connaître des fluctuations nettement plus rapides : elle est sensible à la conjoncture et aux stratégies des acteurs. Il importe donc de se poser la question des transformations à plus court terme de l'identité.

## **2. Temps long, temps moyen temps court.**

Si on considère, avec les théoriciens de l'identité sociale que l'identité collective est « la part de notre concept de soi que nous dérivons de notre appartenance à des groupes »,

alors il ressort que, comme individus, nous sommes tous porteurs d'identités multiples : nous sommes à la fois définis par nos origines nationales ou régionales, mais aussi par notre appartenance à une communauté professionnelle, éventuellement à une communauté religieuse, voire à une pratique sportive, ou encore par le fait élémentaire que nous sommes homme ou femme (et de multiples autres critères encore).

Il est bien sûr des configurations sociales où certaines de nos appartenances sont massivement dominantes dans tous les domaines de la vie : un noir, aux Etats-Unis, dans les années trente, se voit constamment rappeler qu'il est noir et c'est donc une dimension centrale de la construction de son identité sociale. On pourrait peut-être dire la même chose des musulmans chez nous depuis quelques années. Mais on trouvera difficilement quelque chose d'équivalent pour le sentiment d'appartenance à la Wallonie (ou à la Belgique, d'ailleurs).

On peut ainsi distinguer trois temporalités dans la construction du sentiment d'appartenance à la Wallonie : le temps long, le temps moyen et le temps court.

Le temps long fournit les « matériaux de base », les éléments historiques, culturels, sur lequel un sentiment d'appartenance peut ou non se construire. Ces éléments interviennent dans la socialisation de l'individu et on dira qu'ils rendent son identité *disponible* ou *accessible* : si l'on a vécu quarante ans en Wallonie, on sera forcément imprégné d'un certain nombre de pratiques culturelles, linguistiques, sociales, institutionnelles, qui finissent par configurer une identité possible. Si l'on n'a jamais vécu en Wallonie, mais que l'on a des ancêtres wallons, on peut être suffisamment attaché à l'histoire de la région pour s'en sentir « partie prenante » mais les matériaux identitaires seront certainement, sauf cas particuliers, plus fragiles et plus difficilement disponibles. En revanche, si l'on n'a jamais eu aucun contact avec la Wallonie, l'identité wallonne n'est pas « disponible ».

Dans le cas de cette synthèse, on a choisi de considérer comme « temps long » les deux siècles qui ont vu successivement l'industrialisation et la désindustrialisation de la Wallonie. Il semble en effet qu'un cycle « historique » assez complet se soit accompli et qu'il constitue l'horizon de tous les discours à connotation identitaire sur la Wallonie. Il explique aussi assez bien la différence entre l'identité wallonne, d'un côté (et ses rapports non conflictuels à la Belgique) et l'identité flamande, de l'autre. On pourrait évidemment aussi s'intéresser au temps « très long » des pratiques culturelles antérieures à l'industrialisation (par exemple, les carnivals, souvent issus de l'époque féodale, ou les marches « napoléoniennes » de l'entre-Sambre et Meuse). Ces éléments, qui sont bien sûr plus familiers aux historiens et aux anthropologues, seraient intéressants à intégrer dans une synthèse plus vaste, mais ils nous ont semblé étrangers à notre propos parce qu'ils témoignent d'une portée surtout locale et sans connotation d'adhésion à une « communauté politique ». En ce sens, ils paraissent plus révélateurs d'une identité locale que d'une identité wallonne.

Dans ce « temps long », il faudrait aussi, indiscutablement évoquer l'immigration d'après-guerre (en particulier italienne) et la façon dont elle a produit dans toute une partie de la population une identité wallonne « métissée ». Mais cela dépasserait largement le cadre de cette réflexion de synthèse.

Dans le « temps moyen », on mettra toutes les évolutions institutionnelles au cours des trente dernières années, mais aussi les stratégies d'acteurs et les configurations de conjoncture politique. Ainsi, il n'est pas du tout indifférent par exemple, qu'un acteur central, comme le gouvernement régional, ou un grand syndicat (ou encore, dans le cas flamand, l'Eglise catholique) choisisse ou non de mettre l'accent sur l'identité régionale et les aspects symboliques qui en découlent. La conjoncture politique et sociale joue un rôle sur

le sentiment d'appartenance : les matériaux identitaires sont disponibles de la même façon mais ils peuvent être plus ou moins *saillants* en fonction de ces éléments. Lors de trois enquêtes menées en 1991, en 1997, et en 2004, on constate ainsi une évolution selon une courbe en « U » : alors que les identités wallonnes, belges et européennes sont assez fortement valorisées en 1991, il y a un effondrement six ans plus tard et un rebond en 2004. Le tableau suivant, qui présente, sous forme d'indice, la « fierté » associée à chacune des appartenances, illustre très bien ce mouvement de balancier.

<b>Valorisation de sentiments d'appartenance</b> (sous forme d'indice comparatif).			
	Européen	Belge	Wallon
1991	1,18	1,09	0,98
1997	0,61	0,74	0,81
2004	0,83	1,25	1,29

Le tableau ci-dessus est présenté sous forme d'indice et non de pourcentages pour rendre les trois enquêtes comparables, les modalités de réponse étant légèrement différentes dans l'enquête de 2004. Plus l'indice est élevé, plus la valorisation du sentiment d'appartenance est forte.

Que constate-t-on ? D'abord que la « fierté » d'être belge (pour faire simple) ou d'être wallon se situe, pour les trois années, à des niveaux relativement comparables. Pour l'Europe, c'est vrai en 1991 mais plus en 2004. Ensuite, on voit très bien pour les sentiments belge et wallon que la fierté diminue fortement entre 1991 et 1997, pour remonter nettement (au-delà du niveau initial) en 2004.

Le « creux » de 1997 est facile à expliquer : on sort à la fois de « l'affaire Dutroux » et d'une période économique difficile, impliquant de nombreuses fermetures d'entreprises. Le mot qui fait alors fureur, c'est « dysfonctionnement ». Successivement, le monde politique, la justice, et même l'institution monarchique, dans une certaine mesure, ont été mis à rude épreuve. La Belgique n'est plus porteuse. Pour la Wallonie, ce creux est plus difficile à expliquer, mais, à nouveau, on constate que le sentiment d'appartenance wallon a du mal à se détacher du sentiment belge. L'image des institutions wallonnes a pu aussi se ternir, au fur et à mesure précisément que celles-ci sont amenées à prendre des responsabilités : elles ne bénéficient plus de « l'état de grâce » qui était le leur juste après la réforme institutionnelle qui devait leur octroyer pour la première fois des pouvoirs significatifs de gestion. L'essentiel, à nouveau, est de voir que le sentiment wallon baisse en même temps que le sentiment belge et ne profite pas du repli de ce dernier. Quant à l'Europe, c'est clairement le temps des désillusions : l'Union européenne comme « horizon d'avenir », avec ce que cela pouvait avoir d'enthousiasmant, est progressivement remplacée par l'idée du « déficit démocratique ». L'Europe est sans doute incontournable, mais elle n'enthousiasme plus. Elle ressemble de plus en plus à une lointaine bureaucratie parfaitement incapable de former un minimum de « conscience collective européenne ». Un élément issu des enquêtes vient d'ailleurs corroborer cette analyse : alors qu'en 1991, les jeunes et en particulier les étudiants, se sentaient sensiblement plus européens que leurs aînés (effet d'une génération qui découvre la mobilité, et notamment la mobilité étudiante), en 1997, ce n'est plus le cas.

Pourquoi alors le « rebond » de 2004 ? Là aussi, il y a une explication simple pour la Belgique : d'une part, le gouvernement « arc-en-ciel » né de la crise de la dioxine, a soldé un certain nombre de comptes, notamment dans le domaine éthique (par exemple, les avancées sur la « normalisation » de l'homosexualité ou encore sur l'euthanasie, profitant du premier gouvernement sans présence catholique depuis 1958 !). Sur le plan intérieur, la Belgique apparaît comme un pays « qui se modernise ». Sur le plan international, elle est cette fois dans l'actualité pour des raisons beaucoup plus positives : ses prises de position à caractère « moral », en particulier, le refus de participer à la guerre en Irak ou encore la publicité faite autour de sa « loi de compétence universelle ». Le regain du sentiment wallon est plus difficile à expliquer, mais à nouveau, la Wallonie semble bénéficier d'un effet d'entraînement (ce qui est cohérent avec nos constats sur la complémentarité des identités). Par ailleurs, on voit aussi apparaître là, peut-être, le signe d'une distanciation plus radicale d'avec la Flandre, où le Vlaams Blok fait à l'époque figure d'épouvantail.

Bien sûr il s'agit ici d'interprétations : d'autres facteurs ont pu jouer. Mais on voit que, du point de vue de l'identité, ce qu'on a appelé le « temps moyen » est sans doute la durée la plus intéressante pour mener les analyses. L'évolution des sentiments identitaires montre bien une sensibilité à la conjoncture. On ne peut que regretter, de ne pas avoir d'enquête plus récente, qui permettrait de se faire une idée de l'impact des deux longues crises gouvernementales et du très particulier gouvernement Leterme. Il est certain que ces événements impactent de manière importante l'identité wallonne, mais le sens dans lequel ils agissent demanderait à être vérifié.

Enfin, on ne dira qu'un mot du temps court, c'est-à-dire de la manière dont les circonstances immédiates peuvent modifier la saillance du sentiment identitaire. On sait par exemple qu'un événement sportif majeur (une victoire belge dans une compétition internationale) ou encore un événement émotionnel fort (un accident de grande ampleur) vont modifier, pour un temps, les sentiments d'appartenance. Ils sont producteurs de « communion » et vont donc exalter la manière dont chacun se sentira belge, wallon, européen, (ou autre chose). C'est un élément important de la logique de l'identité sociale mais, outre qu'il faut pouvoir les saisir dans l'instant, on peut supposer qu'ils ne durent pas, ce qui ne veut pas dire qu'ils ne sont pas réels, au plein sens du terme.

### **3. Le « consensus wallon ».**

Jusqu'ici, on n'a abordé que les sentiments d'appartenance, sans évoquer les *contenus représentationnels* auxquels ils sont associés. Il faudrait pour cela étudier systématiquement, par exemple, les stéréotypes que les Wallons s'affectent à eux-mêmes, à leur région ou à la Belgique. On ne dispose pas de données fiables qui permettraient d'associer ces stéréotypes avec le sentiment d'appartenance. Par contre, on dispose d'un échantillon important de questions sur les valeurs socio-politiques des Wallons, au cours des enquêtes réalisées sur les vingt dernières années.

L'hypothèse que l'on voudrait avancer ici, et qui demanderait à être creusée, c'est que l'identité wallonne s'exprime peut-être finalement davantage dans ces valeurs politiques que dans une vision « historique » plus ou moins réaliste ou folklorique. Sans qu'il soit possible de le détailler ici à travers des chiffres, l'ensemble des enquêtes montre que la majorité des Wallons sont attachés à un modèle socio-économique qui allie une protection sociale forte et une dose importante de responsabilisation économique individuelle. Cela peut sembler assez trivial mais cela mérite réflexion étant donné les caractéristiques du

modèle de sécurité sociale et de concertation sociale « à la belge » : on dira que les Wallons sont de gauche en matière morale et sociale et de centre-droit en matière économique. Ainsi, ils plébiscitent l'intervention de l'Etat en matière de santé par exemple, mais ils valorisent la compétition comme facteur de dynamisation. Lors de l'enquête de 2004, près de 80 % des personnes interrogées étaient d'accord avec l'idée que « *C'est à l'Etat d'assurer un revenu décent à tous les citoyens* ». Mais en même temps un pourcentage plus élevé encore estimait que « *Les gens devraient se responsabiliser davantage pour assurer leur propre subsistance* ». Certes, il ne s'agit que d'opinions récoltées lors d'enquêtes et il faut aussi tenir compte de la manière dont ces plébiscites partiellement contradictoires se traduisent en comportements quotidiens ou en attitudes politiques. Mais il est intéressant de noter que le soutien à l'Etat Providence, s'il varie peu en fonction des catégories sociales, est positivement corrélé avec le sentiment wallon. Il semble donc bien que ce consensus socio-économique soit une composante du sentiment identitaire.

De même les wallons plébiscitent le « libéralisme » en matière morale : 80 % défendent le droit à l'avortement et 90 % le droit à l'euthanasie. Le mariage homosexuel est plus controversé mais recueille néanmoins une nette majorité d'approbation (56 %). Enfin la liberté d'avoir « *ses propres usages et sa propre culture* » ou encore la liberté « *d'avoir ses propres pratiques religieuses et philosophiques* » recueillent une adhésion quasi-unanime (95 % dans les deux cas). Le poids de ce consensus « social-libéral » dans tous les sens du terme donne l'impression que, autant sinon plus que des éléments d'ordre culturel au sens anthropologique, c'est lui qui constitue l'armature principale de l'identité wallonne en termes de contenu : une société de tolérance et de solidarité.

Ce n'est bien sûr qu'une hypothèse. Mais elle est confortée par un élément important, que l'on peut emprunter à l'observation du champ politique : la difficulté d'enracinement d'une offre politique « radicale » en Wallonie, qu'elle soit d'extrême-gauche ou d'extrême-droite. Il faut aussi remarquer que les grands acteurs du modèle social « à la belge » sont, en Wallonie, très peu portés à la radicalité du discours : d'aucun côté, patronal, syndical ou politique de tous bords, on n'entend de récusation de la concertation sociale par exemple (même si, bien sûr, chacun tend à interpréter ce modèle social à sa manière).

Si cette hypothèse tient, et si au cœur de l'identité wallonne, il y a une certaine forme de consensus à la fois socio-politique et culturel, alors on peut s'attendre à ce que cette identité soit « mise en tension » dans les années qui viennent et ce pour deux raisons au moins.

La première est que ce type de consensus qu'on a appelé ici « social-libéral » isole assez la Belgique, souvent pointée comme « trop sociale » dans les milieux européens et que la conjoncture tant globale (les suites de la crise financière) que locale (la négociation avec la Flandre) font pression pour un Etat « moins social ». Une compétition fiscale avec la Flandre dans un Etat confédéralisé risquerait de fragiliser encore davantage le maintien du modèle social en Wallonie. Si cela devait s'avérer, il n'est pas exclu de voir se manifester chez nous un niveau de conflictualité sociale plus proche de celui de nos voisins.

La deuxième raison est qu'il y a un point sur lequel il n'y a pas de consensus : la question de l'immigration divise l'opinion wallonne. C'est un point important et il vaut la peine de l'illustrer. Voici les réponses obtenues sur ce sujet lors de l'enquête de 2004.

Certes, les chiffres présentés ne sont pas en contradiction radicale avec la logique de « tolérance et solidarité » que l'on a proposé ci-dessus. Mais ils montrent que l'opinion est davantage fracturée sur cette question. Or, ce que l'analyse statistique démontre, c'est que

cette thématique du rapport à l'immigration est la « plus structurante » dans l'ensemble du champ des valeurs socio-politiques en Wallonie<sup>2</sup>.

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas du tout d'accord
Les immigrés contribuent à la prospérité économique du pays	17,0 %	35,3 %	26,6%	21,1 %
Les immigrés doivent avoir les mêmes droits que les Belges	18,4 %	33,7 %	26,5 %	21,3 %
Les étrangers résidant depuis cinq ans dans une commune doivent pouvoir voter aux élections communales	23,1 %	38,3 %	16,3 %	22,3 %
Si les possibilités d'emploi diminuent en Belgique, il faut pouvoir renvoyer les travailleurs immigrés dans leur propre pays	10,4 %	20,7 %	34,4 %	34,5 %
Les expulsions de demandeurs d'asile ne sont pas assez nombreuses	15,4 %	29,0 %	30,1%	25,5 %

La question de l'immigration ayant tendance à prendre une place sans doute disproportionnée dans le débat public autour de l'Islam, il est possible que cette fracture de l'opinion wallonne vienne aussi mettre sous tension, à l'avenir, le consensus.

#### 4. Un avenir identitaire à écrire.

Les éléments présentés ici ne constituent qu'une photographie, un « instantané » de l'identité wallonne, dans ses deux dimensions de sentiment d'appartenance et de contenu socio-politique. Encore cet instantané doit-il beaucoup au photographe : on a privilégié un angle de vue qui insiste sur la dimension « constructiviste » du phénomène identitaire. D'autres auraient peut-être pu attacher plus de poids aux traditions culturelles, mais on a dit pourquoi elles nous apparaissent, à tout prendre, assez secondaires.

Il y a aussi une raison pragmatique à proposer cette façon de définir l'identité : elle montre que celle-ci, en perpétuelle reconstruction, est sensible à la conjoncture et aux stratégies d'acteurs. L'identité wallonne est ici moins présentée comme un *héritage* que comme un ensemble de *possibles* : la manière dont l'identité wallonne sera prise en compte dans les stratégies des acteurs politiques, économiques, sociaux et culturels sera décisive dans ce qu'elle sera amenée à devenir.

<sup>2</sup> Cette thématique est « structurante » au sens où, lorsqu'on fait surgir les grands thèmes qui organisent l'ensemble des réponses aux questions posées, c'est l'immigration qui s'impose en premier lieu (techniquement, c'est le premier facteur d'une analyse en composantes principales).

## Références

« Affiliations, engagements, identités : l'exemple wallon », Revue *Fédéralisme-Régionalisme*  
Vol 6, 2005-2006

DESTATTE, Philippe : *L'identité wallonne*, Intitut Jules Destrée, Coll « notre histoire »,  
Charleroi, 1997

QUEVIT, Michel : *Les causes du déclin wallon*, EVO, Bruxelles, 1978